



LIFE FROM INSIDE

Code d'éthique



Code d'éthique

Le Code d'éthique du groupe Bracco présente un ensemble de principes, de droits, d'obligations et de responsabilités auxquels tous ses destinataires doivent se conformer.

Le présent document a été élaboré dans le respect des directives en matière de conformité et selon les stipulations des normes de contrôle issues à la fois de l'autoréglementation et de dispositions législatives particulières, comme des règlements internationaux.

Chaque société du groupe Bracco peut définir d'autres règles pour adapter le document à ses besoins, au contexte social local ainsi qu'au cadre législatif et réglementaire en vigueur. Dans tous les cas de figure, toute autre obligation ajoutée ne peut prévaloir sur les principes établis par la loi et le présent document.

Définitions : Aux fins du présent Code d'éthique, l'« entreprise » ou le « groupe Bracco » désigne toutes les entités et sociétés affiliées en propriété exclusive du groupe Bracco. Le ou les « destinataires » désignent tous les directeurs, les employés (à tous les niveaux), les collaborateurs et les partenaires commerciaux (fournisseurs, sous-traitants, consultants, représentants, distributeurs) ainsi que toute personne travaillant pour le groupe Bracco ou en son nom et pour le compte de celui-ci.

La responsabilité sociale, l'un des **principes fondateurs** du groupe Bracco, se trouve au cœur de nos façons de faire et de notre **philosophie commerciale.** C'est ce qui a rendu notre entreprise familiale **plus forte et plus fiable au fil du temps.**

Diana Bracco
Présidente et chef de la direction du groupe Bracco

« **Notre objectif** : être une **entreprise** forte et **financièrement viable** qui **s'attache avant tout à** répondre aux besoins des patients en offrant des produits de qualité supérieure et **des solutions innovantes reposant sur des normes de qualité** tout en gérant ses affaires dans le respect de **l'éthique** et de l'équité. »

Fulvio Renoldi Bracco
Le PDG de Bracco Imaging SpA

OBJECTIF

Améliorer la vie des personnes **en façonnant l'avenir** de la prévention et de **l'imagerie** de précision.

MISSION

Être fiers de notre **engagement envers nos patients**, de l'innovation qui fait partie de notre histoire, de notre équipe de talents et de notre **approche écologique**.

RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE

*La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE),
que Bracco a toujours cherché à promouvoir et
à pérenniser dans le cadre de sa démarche et sa
politique innovante, fait partie intégrante du
système de valeurs fondamentales de l'entreprise.*

Dans le contexte commercial actuel, il importe de trouver le bon équilibre entre les **priorités économiques, sociales et environnementales** : une stratégie soigneusement orchestrée en matière de RSE est vitale pour la réussite à long terme de notre entreprise. Cette stratégie atteint son maximum d'efficacité lorsqu'elle s'intègre aux initiatives stratégiques existantes, s'y aligne et qu'elle est coordonnée avec une démarche intelligente concernant les risques et les avantages s'y rattachant. Pour nous, il s'agit de nous mobiliser tous à l'interne et de nous employer tout spécialement à répondre aux besoins et priorités de l'ensemble de nos partenaires.

Aujourd'hui, le groupe Bracco s'attache avant tout à **intégrer la responsabilité d'entreprise dans ses activités commerciales** où qu'il exerce ses activités, en offrant des valeurs durables à long terme aux entreprises elles-mêmes ainsi qu'à ses partenaires.

Bracco tient compte des **intérêts et des besoins de ses partenaires** dans sa stratégie, ses politiques et ses activités quotidiennes.

Il se soucie des répercussions (positives et négatives) de celles-ci sur les sphères économiques, environnementales et sociétales.

Durabilité économique

activités transparentes et responsables, **santé et sécurité des patients**, formation de partenariats de confiance avec des professionnels de la santé pour faire progresser la pratique de la médecine, **qualité des produits et des services**, gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement, protection des données, innovation numérique, **recherche et développement**.

Durabilité environnementale

réduction des répercussions environnementales directes et indirectes sur le plan de la **consommation d'énergie**, des émissions, de l'eau et des déchets, protection environnementale et **emballage durable**.

Durabilité sociale

promotion de **l'égalité**, de la **diversité**, protection et bien-être des employés et des collaborateurs, **santé et sécurité sur le lieu de travail**, développement des talents, implication dans la collectivité locale, **promotion d'une culture axée sur la santé**.

1 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

Intégrité organisationnelle | Normes de conduite

2 - PROTECTION DES ACTIFS IMMATERIELS

Propriété intellectuelle | Protection des données et confidentialité | Comptabilité

3 - RELATIONS AVEC LE PERSONNEL

Notre politique | Votre rôle

4 - RELATIONS EXTERNES

Relations avec : Patients et professionnels de la santé | Clients | Partenaires commerciaux, actionnaires et médias | Concurrents | Autorités

5 - CONTRÔLE INTERNE ET SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES

Système de contrôle interne | Signalement des violations | Sanctions

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le groupe Bracco respecte et observe strictement les lois et règlements en vigueur dans tous les pays où il exerce ses activités et adhère aux principes consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT). Tous les employés sont donc tenus de se conformer à cet ensemble de règles et de connaître et de respecter toutes les sections du présent Code d'éthique.

■ INTÉGRITÉ ORGANISATIONNELLE

Honnêteté

Notre politique : garantir le respect total des règlements en vigueur dans les pays où le groupe Bracco est actif.

Votre rôle : Vous ferez preuve d'honnêteté en agissant dans l'intérêt du groupe Bracco.

Réputation

Notre politique : Le groupe Bracco estime que la réputation et la durabilité de ses produits sont essentielles pour sa croissance.

Votre rôle : En aucun cas, le fait d'agir dans l'intérêt de Bracco ne saurait justifier la violation d'une politique de l'entreprise ou tout manquement en votre qualité de destinataire de ce document.

Intégrité et lutte contre la corruption

Notre politique : Le groupe Bracco n'accepte ni ne tolère la corruption, quelle qu'elle soit.

Votre rôle : Dans le cadre de vos activités, vous devez vous engager à respecter les normes d'intégrité morale les plus élevées et à agir avec transparence, honnêteté, équité et de bonne foi, en conformité avec les lois nationales et internationales de lutte contre la corruption.

Droits de l'homme

Notre politique : Toutes les activités du groupe Bracco reposent sur le respect des droits de l'homme reconnus à l'échelle internationale.

Votre rôle : Si vous soupçonnez une violation des droits de l'homme, signalez-la pour permettre au groupe Bracco d'enquêter sur le sujet.

Lutte contre le crime organisé et le terrorisme

Notre politique : Le groupe Bracco s'abstient d'établir des relations avec des personnes ou des entités qui sont impliquées dans des activités criminelles, de quelque nature qu'elles soient, ou qui sont soupçonnées de l'être, ou des organisations liées à des activités terroristes, de traite des personnes ou d'exploitation du travail des enfants.

Concurrence

Notre politique : Le groupe Bracco s'engage à respecter intégralement les règles relatives à la concurrence et les lois de protection des consommateurs.

Votre rôle : Vous devez vous abstenir de passer des ententes avec des concurrents qui entraveraient les lois sur la concurrence, notamment en matière de prix ou de soumissions, et vous ne devez communiquer aucune information commerciale à des concurrents.

Qualité

Notre politique : Le système de gestion de la qualité du groupe Bracco est conçu pour surpasser les exigences en matière de conformité, ainsi que pour appuyer, mesurer et améliorer en continu les processus et les activités dans le respect de l'éthique et de l'intégrité.

Votre rôle : Chaque employé est responsable de la qualité. Au-delà de la conformité, vous êtes chargé de tenir compte de la qualité dans tout ce que vous faites.

Protection de l'environnement

Notre politique : Toutes les activités du groupe Bracco sont gérées par le service spécialisé de SSE (santé, sécurité et environnement), en conformité avec la législation existante en matière environnementale.

Le groupe Bracco contribue activement à la promotion des avancées scientifiques et technologiques pour améliorer la protection de l'environnement, la conservation des ressources et s'emploie à accroître la sensibilisation des employés aux répercussions environnementales.

L'entreprise gère également ses activités commerciales dans le respect de l'environnement et de la santé publique, en recourant aux meilleures technologies existantes pour protéger l'environnement et les ressources naturelles, telles que des techniques et des méthodes de production visant à réduire les déchets.

Votre rôle : Vous devez vous comporter de manière responsable et vous conformer aux politiques de l'entreprise en matière environnementale.

■ NORMES DE CONDUITE

Transparence dans les transactions commerciales

Notre politique : Le groupe Bracco exige une transparence totale des transactions commerciales et applique des mesures de contrôle pertinentes contre tout type de blanchiment d'argent et de détournement de marchandises volées.

Votre rôle : Vous devez suivre les procédures de Bracco pour évaluer la légitimité des activités de vos partenaires commerciaux potentiels. Vous devez également prêter attention aux transactions commerciales où il est question de recevoir ou de transférer de l'argent ou d'autres avantages avant d'établir une relation commerciale, de quelque nature qu'elle soit.

Traçabilité

Notre politique : Le groupe Bracco exige une traçabilité totale des données qui ont une incidence sur les activités réglementées.

Votre rôle : Le groupe Bracco exige de chaque destinataire qu'il conserve des dossiers détaillés de toutes les transactions conclues pour que ses services puissent vérifier les raisons sous-jacentes de la transaction et s'assurer qu'elle a bien eu lieu. Cela s'applique à la fois à l'autorisation et aux étapes de réalisation, de vérification et d'enregistrement.

Gestion des cadeaux et des services gratuits

Votre rôle : Des cadeaux, avantages ou services gratuits peuvent être offerts à des particuliers, mais uniquement si leur valeur n'excède pas les seuils établis par les règlements dans le pays où vous exercez votre activité ou de votre pays d'origine, si celui-ci a établi des seuils plus stricts. Suivant ce principe, il est interdit de solliciter ou d'accepter, directement ou indirectement, de l'argent, cadeaux ou services de tiers, sauf si leur valeur est limitée. Autrement, il convient de refuser. Si le fait de retourner un cadeau peut être offensant, ou si tout retour est impossible, avisez-en le chef de service dans les plus brefs délais.

Conflits d'intérêts

Votre rôle : En votre qualité d'employé ou de collaborateur de l'entreprise, vous ne devez pas utiliser le nom « Bracco » pour réaliser des gains personnels et devez éviter toute activité qui pourrait aller à l'encontre des intérêts de l'entreprise. Cela s'applique aux situations où vous pourriez participer à des décisions commerciales concernant des entreprises ou des institutions dans lesquelles vous ou un membre de votre famille avez un intérêt, ces décisions pouvant vous permettre, à vous ou au membre de votre famille, d'obtenir des gains illégitimes.

PROTECTION DES ACTIFS IMMATÉRIELS

Le groupe Bracco est conscient de la

valeur de ses actifs immatériels et des

données personnelles qui lui ont été

confiés et a mis en place des procédures

pour les protéger.

Chaque employé est tenu de s'y conformer

pour préserver ces actifs.

▲ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Protection de la propriété intellectuelle

Notre politique : Le groupe Bracco assure la protection et la défense de ses actifs en matière de propriété intellectuelle, notamment ses brevets, ses dessins ou modèles, ses marques de commerce, ses noms de domaine, ses droits d'auteur, ses secrets commerciaux et autres connaissances étant donné qu'il s'agit d'avantages concurrentiels de grande valeur. Le groupe Bracco reconnaît également et respecte les droits de propriété intellectuelle des tiers.

Votre rôle : Vous veillez à la protection des droits de propriété intellectuelle de l'entreprise en vous abstenant de communiquer sur des projets en cours sans avoir obtenu les autorisations correspondantes, en respectant les procédures établies par l'entreprise pour la protection de la propriété intellectuelle et en signalant toutes les appropriations illicites ou les utilisations frauduleuses de cette propriété dont vous pourriez avoir connaissance.

▲ PROTECTION DES DONNÉES ET CONFIDENTIALITÉ

Confidentialité

Notre politique : Le groupe Bracco applique des règles pour la protection et la sauvegarde des données personnelles, notamment la protection contre le traitement non autorisé ou illégal des données, contre la perte accidentelle, la destruction ou les dommages, en tenant compte de l'état de la technique, des coûts de la mise en place, de la nature, de la portée, du contexte et des objectifs du traitement ainsi que du risque de probabilité variable et de gravité pour les droits et les libertés des personnes par la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles adaptées conformes aux lois et règlements applicables.

Votre rôle : Vous devez prendre soin des données personnelles confiées à l'entreprise comme s'il s'agissait des vôtres, en vous demandant notamment si le traitement de ces données est nécessaire pour la réalisation des objectifs légitimes de l'entreprise. Vous devez respecter les politiques de protection des données de l'entreprise, être en mesure de prouver que vous les avez bien respectées, et consulter la personne chargée de la confidentialité à la fois au moment de choisir le moyen de traitement et au moment de procéder au traitement en lui-même.

Informations confidentielles

Votre rôle : Toute information portée à votre connaissance dans le cadre de votre relation avec l'entreprise est confidentielle et ne doit être divulguée d'aucune façon à des tiers, même aux membres de votre famille, sauf dans les cas où ces informations se trouvent déjà dans le domaine public. Vous devez traiter les informations auxquelles vous avez accès conformément aux procédures mises en place par l'entreprise.

▲ COMPTABILITÉ

Documents comptables

Notre politique : Les documents comptables du groupe Bracco sont conservés conformément aux principes de transparence, de véracité, d'exhaustivité, d'exactitude et de conformité aux lois applicables.

Votre rôle : Vous devez veiller à ce que chaque transaction soit étayée par des documents justificatifs pertinents, pour faciliter la comptabilité et l'établissement des responsabilités, et permettre aux auditeurs internes et externes d'accéder librement aux données et aux documents nécessaires pour réaliser leurs activités.

Gestion des paiements

Notre politique : Le groupe Bracco s'attache à réaliser des affaires uniquement avec des partenaires commerciaux et des clients ayant des activités légitimes et n'accepte aucun fonds provenant de sources illégitimes.

Votre rôle : Vous devez suivre les procédures mises en place par l'entreprise pour empêcher le blanchiment d'argent, comme les procédures et politiques intitulées « Connaissez vos clients et fournisseurs », en ce qui concerne les formes de paiements acceptables, qu'ils soient faits ou reçus par l'entreprise.

Gestion des impôts

Notre politique : Le groupe Bracco respecte les règlements en matière d'impôts dans les pays où il réalise ses activités et suit les principes internationaux en matière d'impôts pour gérer les transactions transfrontalières.

Votre rôle : Si vous rencontrez des problèmes en lien avec les impôts dans le cadre de votre travail pour le groupe Bracco, veuillez contacter la personne chargée des questions d'impôts dans l'entreprise où vous exercez vos activités.

RELATIONS AVEC LE PERSONNEL

Le groupe Bracco estime que les ressources

humaines sont un facteur clé de la réussite

du développement du groupe au fil du temps

et il s'engage à mettre en place toutes les

conditions nécessaires pour assurer le

perfectionnement des compétences et de

l'expertise des employés, dans l'objectif

d'atteindre les objectifs de l'entreprise. Dans

la poursuite de leurs objectifs commerciaux,

les employés de l'entreprise doivent utiliser

à la fois les ressources matérielles et

immatérielles mises à leur disposition, de

façon efficace, efficiente et économique, en

conformité avec le présent Code d'éthique.

▼ Notre politique

Respect sur le lieu de travail

Le groupe Bracco ne pratique aucune discrimination fondée sur la race, la couleur de peau, la religion, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, l'origine nationale, le handicap, la grossesse, les informations génétiques ou la situation d'emploi.

Il promeut un milieu de travail exempt de discrimination et d'hostilité en mettant à la disposition de ses collaborateurs des procédures visant à traiter toutes les plaintes déposées en raison de harcèlement, de brimades ou d'intimidation.

Recrutement et rémunération du personnel

La sélection des nouveaux employés, effectuée conformément aux principes du présent Code d'éthique, consiste à recruter les personnes les mieux qualifiées aux postes à pourvoir, en interdisant la discrimination, le favoritisme et les concessions de toute nature. L'entreprise s'engage également à assurer l'égalité des chances de tous les employés. Tous les membres du personnel sont recrutés conformément aux lois applicables et aucune forme de travail illégal ou reposant sur l'exploitation des individus n'est autorisée. Le système de rémunération, à tous les niveaux, est uniquement déterminé en fonction du poste occupé par l'employé, sa formation, ses compétences particulières, son expérience, la preuve de son mérite et l'atteinte des objectifs qui lui ont été confiés. La part variable de la rémunération est pensée pour récompenser les employés particulièrement performants dans la poursuite et l'atteinte d'objectifs commerciaux mesurables.

Les augmentations de salaire, l'obtention d'autres avantages ou de promotions reposant sur des activités illégales et des activités qui ne se conforment pas aux procédures de l'entreprise sont strictement interdites.

Santé et sécurité sur le lieu de travail

L'amélioration de la santé et de la sécurité des employés sur le lieu de travail est l'un des engagements phares du groupe Bracco. L'entreprise garantit un milieu de travail conforme aux normes actuelles en matière de santé et de sécurité en ce qui concerne les systèmes de détermination des risques au travail, la gestion et la prévention des risques et des facteurs d'accidents liés aux activités commerciales, sous la direction de son service spécialisé de SSE.

Ce service a mis en place une politique interne relative à la santé et à la sécurité dans le milieu de travail ainsi qu'à la protection environnementale conformément aux règlements, aux systèmes de gestion volontaire et aux lignes directrices internes. Le personnel doit, à tous les niveaux, respecter ces principes lorsqu'il participe à une activité de l'entreprise.

▼ VOTRE RÔLE

Obligations du personnel

Loyauté, compétence, professionnalisme, fiabilité, préparation et engagement du personnel sont les valeurs et les conditions qui permettent la réalisation des objectifs du groupe Bracco.

En votre qualité de membre du personnel, vous êtes tenu d'acquiescer de nouvelles compétences, de favoriser leur utilisation et de vous conformer entièrement aux structures organisationnelles dans l'exercice de vos activités. Vous devez toujours respecter les autres, leur dignité et leur valeur et éviter toute discrimination à leur égard.

Équipement et structures

Les actifs, les installations et l'équipement de Bracco présents sur le lieu de travail doivent être uniquement utilisés à des fins légales. Il est interdit d'utiliser les actifs, les informations et les ressources en matière de réseau de l'entreprise à des fins contraires à la loi, à l'ordre public et à la moralité.

Aucun employé, représentant ou directeur n'est autorisé à faire des copies ou des enregistrements audiovisuels, électroniques, photographiques ou imprimés des documents de l'entreprise, sauf dans les cas où

ces activités s'inscrivent dans le cadre normal des obligations confiées à cette personne et (ou) dans les cas où cela est expressément autorisé.

Il est expressément interdit d'agir d'une façon qui pourrait, de quelque manière que ce soit, modifier, endommager ou détruire les systèmes informatiques ou de télécommunications ainsi que les données ou les programmes informatiques appartenant à l'entreprise ou à des tiers. Il est également interdit de procéder à des changements, comme l'installation de logiciels sur les ressources mises à la disposition des employés, et toutes les opérations, y compris l'entretien, du matériel ou des actifs de l'entreprise, doivent être réalisées par du personnel choisi, autorisé et qualifié à cet effet.

Chaque membre du personnel est personnellement chargé de protéger les actifs de l'entreprise en empêchant leur utilisation frauduleuse ou inappropriée, l'utilisation incorrecte des systèmes d'information par les employés étant susceptible d'exposer l'entreprise à des risques de nature juridique, commerciale ou opérationnelle. En outre, il convient de garder à l'esprit qu'une utilisation incorrecte ou inappropriée des ressources en matière de TI peut dégrader la qualité des services de TI et entraîner de l'inefficacité dans les unités organisationnelles de l'entreprise.

Alcool, drogues et tabagisme

Il est interdit de fumer et de consommer de la drogue sur les lieux de travail de l'entreprise.

La consommation d'alcool par le personnel pendant les heures de travail est également interdite. Sur le lieu de travail, une consommation modérée de boissons faiblement alcoolisées est uniquement permise lors d'occasions festives et institutionnelles (fêtes de Noël, p. ex.) et doit se conformer, dans tous les cas, aux règlements locaux. Si cela est permis, cette consommation doit se limiter à de petites quantités, car vous devez rester en pleine possession de vos moyens physiques et mentaux. Vous devez vous abstenir de consommer de l'alcool si vos activités demandent un état de sobriété total, si vous êtes, par exemple, chauffeur, opérateur de machine ou si vous travaillez sur le terrain.

RELATIONS EXTERNNES

Le groupe Bracco s'efforce d'agir de

manière équitable et professionnelle

dans ses relations avec l'ensemble de ses

partenaires, que ce soit des instances

publiques, des fournisseurs ou des

concurrents, et mène ses affaires

de façon responsable.

● RELATIONS AVEC LES PATIENTS ET LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Patients

Notre politique : L'intérêt et la sécurité des patients sont nos premières priorités dans toutes nos opérations et nous concentrons sur celles-ci nous permet d'améliorer le devenir des patients et de proposer des solutions innovantes pour répondre à leurs besoins, où qu'ils soient dans le monde, dans le respect des lois régissant ces activités. Nous protégeons la sécurité des patients en déterminant, évaluant, maîtrisant et signalant tout risque lié aux produits en temps opportun et en conformité avec les règlements applicables.

Nous nous efforçons de garantir les droits, la sécurité et le bien-être de tous les participants dans le cadre de nos activités de recherche clinique. Nous nous engageons à respecter un ensemble mondial de principes éthiques fondamentaux reposant sur la déclaration d'Helsinki et les principes de la bonne pratique clinique.

Nous nous employons à découvrir de nouvelles façons d'améliorer et de prolonger la vie des gens. Avec des collaborateurs aux quatre coins du globe, nous travaillons également à améliorer l'accès aux soins de santé pour les patients au moyen de la recherche clinique, de nouveaux modèles d'affaires et de mesures visant à renforcer les systèmes de santé à la fois dans les pays développés et en voie de développement.

Nous nous attachons à donner aux patients des informations claires, à jour et compréhensibles sur nos produits, conformément aux lois et règlements applicables ainsi qu'aux pratiques exemplaires de l'industrie et du milieu universitaire en vigueur.

Votre rôle : Les employés de Bracco doivent mener des activités de recherche clinique en se conformant aux procédures internes et aux normes éthiques les plus strictes.

Les recherches cliniques de Bracco doivent toujours viser l'intérêt des patients.

Les employés de Bracco doivent signaler rapidement aux autorités réglementaires tout cas d'événement indésirable survenu au cours d'essais portant sur les candidats en cours de mise au point et les produits commercialisés (médicaments et dispositifs médicaux), conformément aux procédures internes. Une surveillance doit être mise en place tout au long du cycle de vie de chaque médicament et dispositif médical, cela s'appliquant aux premières phases de la mise au point du médicament ou du dispositif, aux essais cliniques ainsi qu'aux systèmes de déclaration des dispositifs médicaux et à la surveillance après la commercialisation.

Tous les employés qui participent au développement de nouveaux médicaments et dispositifs médicaux doivent introduire des innovations apportant une valeur ajoutée qui seront homologuées rapidement et efficacement par le maximum d'autorités réglementaires et veiller à ce que ces produits soient abordables et accessibles au plus grand nombre de patients possible.

Les communications scientifiques doivent reposer sur des données probantes et être rédigées conformément aux procédures internes pour assurer leur conformité aux lois et règlements applicables ainsi qu'aux normes les plus strictes.

Professionnels de la santé

Notre politique : Nous réunissons des informations scientifiques actualisées, exactes et reposant sur des données probantes que nous communiquons aux professionnels de la santé, conformément aux pratiques exemplaires et dans le respect total de l'ensemble des règlements applicables.

Le groupe Bracco partage les résultats et les données des études cliniques pour aider les professionnels de la santé et les prestataires de soins de santé à établir des diagnostics, à prendre des décisions en matière de traitement et à faire progresser les connaissances scientifiques dans l'intérêt de notre société.

L'entreprise place l'éthique au cœur des relations qu'elle entretient avec les professionnels de la santé auxquels elle fait appel. Elle respecte leur indépendance et se conforme aux règlements applicables, notamment en matière de transparence et d'octroi d'avantages.

Votre rôle : Vos interactions avec les professionnels de la santé doivent se conformer entièrement aux directives et procédures internes de l'entreprise.

Qualité

Notre politique : Le groupe Bracco met au point, fabrique et commercialise des produits de qualité

supérieure qui respectent les exigences réglementaires en vigueur.

Grâce à l'excellence de la qualité, l'entreprise s'engage à fournir des produits et des services sûrs, fiables et efficaces aux patients et aux clients.

Le service de la qualité dispose du niveau d'indépendance et de l'autorité nécessaires pour agir conformément aux normes de qualité les plus élevées et promouvoir une culture axée sur la qualité dans toute l'entreprise.

Votre rôle : Les employés de Bracco doivent signaler tout problème de qualité mis en évidence par des professionnels de la santé et des patients.

● RELATIONS AVEC LES CLIENTS

Satisfaction de la clientèle

Notre politique : Nous visons le plus haut niveau de satisfaction de la clientèle. Nous écoutons nos clients et imaginons des solutions qui apportent une valeur ajoutée à leurs opérations et à leurs patients.

Votre rôle : En tant que membre de l'entreprise, vous devez faire de votre mieux pour écouter nos clients, comprendre parfaitement leurs attentes et leurs besoins non comblés et imaginer des solutions qui apportent une valeur ajoutée à leurs opérations et à leurs patients.

● RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES COMMERCIAUX, LES ACTIONNAIRES ET LES MÉDIAS

Partenaires commerciaux

Notre politique : Le groupe Bracco établit et entretient des relations commerciales uniquement avec des partenaires commerciaux qui respectent les principes d'équité et d'éthique.

Conformément à ce principe, l'entreprise leur imposera contractuellement de suivre l'ensemble des lois et règlements applicables, de se conformer aux principes du présent Code d'éthique et se réserve le droit contractuel de prendre toute mesure jugée appropriée, y compris la cessation de la collaboration, s'ils enfreignent ces règles.

Votre rôle : Le personnel de l'entreprise:

> ne doit avoir aucune obligation personnelle envers les partenaires commerciaux. Toute relation personnelle avec l'un de ces partenaires doit être immédiatement portée à la connaissance du chef de service avant le début de toute négociation;

> doit informer immédiatement le chef de service de toute tentative visant à influencer sur la relation d'affaires normale;

4 RELATIONS EXTERNNES

> doit choisir des partenaires commerciaux conformément aux principes d'impartialité et d'indépendance, en fonction des exigences objectives en matière de fiabilité, d'intégrité, de qualité et d'efficacité.

Actionnaires

Notre politique : Maximiser les profits pour les actionnaires est l'un des premiers objectifs du groupe Bracco. L'entreprise garantit un traitement égal de tous ses actionnaires, dans le respect total des règlements actuels.

Médias

Notre politique : Le groupe Bracco s'engage à avoir un dialogue juste et honnête avec les médias pour informer le marché et ses partenaires des activités de l'entreprise et donner une image juste des faits. Des employés spécialement choisis à cet effet sont chargés des relations avec les médias.

● RELATIONS AVEC LES CONCURRENTS

Concurrents

Notre politique : L'entreprise respecte les lois relatives à la concurrence en vigueur ainsi que les droits de ses concurrents. Elle ne cherche pas à obtenir des renseignements sur ses concurrents par des moyens illégitimes et illicites, ne se concerte pas avec eux et s'abstient de commettre des actes de concurrence déloyale.

Votre rôle : Le personnel de l'entreprise doit s'abstenir d'avoir des contacts illégaux et (ou) injustifiés avec les concurrents et notamment de conclure avec eux des ententes qui enfreignent les lois de la concurrence en vigueur. Les employés doivent contacter la personne chargée des lois sur la concurrence pour toute question sur des pratiques qui pourraient, selon eux, poser un problème sur ce plan.

● RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS

Administration publique

Notre politique : Seuls des employés spécialement désignés et formés peuvent entretenir des relations avec les instances gouvernementales au nom et (ou) pour le compte de Bracco conformément à la réglementation applicable et aux principes de loyauté, de justesse, de transparence et d'efficacité en relation avec les intérêts de l'administration publique.

Votre rôle : Dans le cadre de ces activités, vous devez empêcher toute intervention susceptible de

porter préjudice à l'autonomie des représentants gouvernementaux et (ou) à leur évaluation indépendante.

Dans les cas où Bracco reçoit des financements publics, vous avez l'obligation de réserver ces fonds à l'utilisation pour laquelle l'entreprise les a demandés et obtenus.

Instances judiciaires et autorités de supervision

Notre politique : L'entreprise entretient des relations saines et fondées sur l'éthique avec les autorités de supervision et les instances réglementaires, en veillant au respect intégral de leur fonction institutionnelle et en répondant avec précision et rapidité aux demandes officielles qui lui sont soumises.

L'entreprise s'engage à collaborer pleinement avec les agents publics nationaux et internationaux, les instances réglementaires et les autorités de supervision, au cours des audits ou des inspections, et à leur communiquer des informations claires, transparentes et exactes.

Votre rôle : Vous devez vous assurer que tous les documents mis à la disposition de ces autorités sont précis, clairs, objectifs et détaillés pour garantir l'exhaustivité, la précision et l'exactitude de l'information fournie.

Au cours des procédures judiciaires, des enquêtes ou des inspections, il est strictement interdit de manipuler, de détruire ou de modifier tout document, de mentir, de faire de fausses déclarations, d'obliger ou de persuader d'autres personnes de faire de fausses déclarations ou de communiquer de fausses informations aux instances désignées.

Partis politiques

Notre politique : Les contributions à des fins politiques faites pour le compte de l'entreprise sont uniquement autorisées si elles se conforment aux dispositions légales des pays dans lesquels l'entreprise exerce ses activités et elles doivent être approuvées à l'avance par les instances administratives responsables de l'entreprise.

Qualité

Notre politique : Veiller à transmettre des informations et des données exactes, claires et non biaisées aux autorités sanitaires, dans tous les types de communications.

5



CONTRÔLE INTERNE ET SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES

Le groupe Bracco s'engage à respecter les

procédures qu'il a mises en place pour

assurer le respect des lois et règlements

applicables à ses activités et a instauré un

système de contrôle interne pour surveiller

son niveau de conformité. Il s'efforcera

de porter son Code d'éthique à la

connaissance de ses destinataires pour

assurer son efficacité et prendra les

mesures nécessaires pour sanctionner

les violations de celui-ci.

SYSTEME DE CONTRÔLE INTERNE

Notre politique : Le système de contrôle et de gestion des risques interne du groupe Bracco se définit comme l'ensemble de procédures, structures organisationnelles et activités connexes visant à garantir une gestion d'entreprise adéquate et conforme aux objectifs établis grâce à un processus de détermination, d'évaluation, de gestion et de surveillance des risques. Le système garantit, entre autres, :

- > la sauvegarde des actifs de l'entreprise;
- > l'efficacité et l'efficience des opérations commerciales;
- > la fiabilité de l'information financière;
- > le respect des lois et des règlements.

L'entreprise s'engage à établir une organisation interne pour garantir que les responsabilités et obligations sont bien séparées et que l'ensemble des interventions et des opérations sont consignées dans le respect des règles établies et que des contrôles de la comptabilité sont effectués.

SIGNALEMENT DES VIOLATIONS

Notre politique : notre groupe vous encourage à signaler toute violation ou mauvaise conduite (même potentielle), sans crainte de représailles.

Nous demandons aux destinataires de nous faire part de toute préoccupation éventuelle concernant des violations potentielles des lois et/ou des règlements de l'entreprise et du présent code de déontologie.

Les signalements doivent être transmis à travers les canaux suivants :

- **Bracco Speak Up Hotline** : accès à la plateforme web via l'adresse <https://bracco.ethicspoint.com>
 - Signalements par téléphone via des lignes dédiées (pour plus de détails, consulter bracco.ethicspoint.com).
- Conformément à la **Politique de protection des lanceurs d'alerte**, à laquelle se reporter, tous les signalements reçus par l'intermédiaire de la ligne d'assistance Bracco Speak Up seront traités en toute confidentialité afin de protéger le lanceur d'alerte agissant en toute bonne foi contre toute forme de représailles.

SANCTIONS

Notre politique : Tout manquement aux règles de conduite exposées dans le présent Code d'éthique fera l'objet d'une enquête et, s'il est confirmé, entraînera l'application de mesures disciplinaires susceptibles d'avoir de graves conséquences, comme l'application de sanctions disciplinaires à l'égard des employés ou la résiliation du contrat avec les partenaires commerciaux.

Table des matières

OBJECTIF ET MISSION	6
RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE	8
1. PRINCIPES GÉNÉRAUX	12
Intégrité organisationnelle	12
Normes de conduite	13
PROTECTION DES ACTIFS IMMATÉRIELS	14
Propriété intellectuelle	15
Protection des données et confidentialité	15
Comptabilité	15
3. RELATIONS AVEC LE PERSONNEL	16
Notre politique	16
Votre rôle	17
4. RELATIONS EXTERNES	18
Relations avec les patients et les professionnels de la santé	18
Relations avec les clients	19
Relations avec les partenaires commerciaux, les actionnaires et les médias	19
Relations avec les concurrents	20
Relations avec les autorités	20
5. CONTRÔLE INTERNE ET SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES	21
Système de contrôle interne	21
Signalement des violations	21
Sanctions	21



LIFE FROM INSIDE

Code d'éthique

2024

Publié sous la direction du service de
l'audit interne de l'entreprise
Bracco Group Image&Communication

Graphisme
JDT, Milan